

STRASBOURG (2023)

Vos retraités sont toujours aussi nombreux à participer au congrès du SEJS. Nous étions en effet 19, 24 avec nos épouses. Nous l'aurions encore été davantage si des impondérables (notamment de santé personnelle ou de proches, mais heureusement pas toujours) n'avaient pas retenu au dernier moment un certain nombre d'entre nous.

Cela montre l'attachement qu'ils éprouvent pour une administration à laquelle ils ont consacré le meilleur de leur vie, et pour un corps auquel ils ont été fiers d'appartenir.

Les journées que nous avons passées à Strasbourg ou dans la campagne environnante ont été un enchantement. Nous le devons à la façon imaginative et attentionnée dont Georges TETAZ et Patrick BRUGGEMAN (en liaison étroite avec Damien KLEINMANN, ce qui symbolise, au-delà de ces trois journées, le lien persistant entre retraités et actifs) ont organisé ce séjour.

Mercredi, au terme d'un voyage en car pendant lequel Alain GREWIS nous expliqua l'histoire de l'Alsace, ce fut la visite du remarquable musée Unterlinden, dont un guide d'une grande culture nous fit apprécier toute la richesse, une dégustation des grands crus d'Alsace au domaine de Weinbach à Kaisersberg, que nous devons à Georges TETAZ, et une promenade en petit train nous faisant apprécier tous les charmes de Colmar .

Jeudi, deux visites guidées furent consacrées à deux monuments de Strasbourg (le présent voire le futur, avec le parlement européen, le passé, avec la cathédrale) avant de retrouver les actifs quai des bateliers pour un circuit en bateau-mouche, puis pour le repas de gala.

Notre assemblée générale, jeudi soir, a, comme d'habitude, été consacrée à deux thèmes.

Le premier, qui ne nous a pas posé de gros problèmes, est celui de notre vie statutaire. En effet, nos finances sont saines et ne nous causent pas trop de soucis. Par ailleurs, le recours à l'informatique a facilité nos échanges et en a accru la fréquence.

Nos effectifs connaissent globalement une stabilité. Nous sommes actuellement 67 cotisants.

Il n'en reste pas moins que, malgré nos efforts et l'aide de notre ami Philippe BAYLAC, nous nous heurtons toujours au fait que l'on perd la trace des retraités, dès qu'ils ont quitté le service où ils exerçaient. C'est pourquoi, dans le cadre de la recherche systématique de leurs adresses que nous avons entreprise, nous demandons à nos collègues actifs de nous signaler les coordonnées de retraités dont ils auraient connaissance.

Avec le poids des ans, nous avons eu à déplorer la perte de collègues qui nous étaient chers et ont marqué l'histoire de notre Maison :

Marlyse, l'épouse de Robert **HESS**, est décédée le 26 octobre à l'âge de 90 ans. Avec Robert, elle participait à tous nos congrès. Nous étions tous sensibles à son altruisme, à sa solidité, et à sa profonde humanité.

Michèle BOUQUET était assistante à la DRJS de Paris quand elle réussit en 1978 le concours d'inspecteur. Inspectrice à la DDJS de la Seine-Saint-Denis, elle en prend la direction en 1985. En 1988, elle est sollicitée par le ministère pour prendre la succession d'André NUCQ à la tête du bureau DASE 10, et accède au grade d'inspecteur principal. Elle fut ensuite secrétaire générale de l'INSEP avant de prendre, en 1994, la direction du CREPS de Reims. De 1996 à 1998 elle fut directrice du CREPS de Poitiers avant de prendre la direction de la DDJS de Guadeloupe, qu'elle conserva jusqu'à son départ en retraite, en 2008. Ayant notamment travaillé avec elle en 1996, quand j'étais directeur régional à Reims, j'ai beaucoup apprécié la façon dont elle dirigeait le CREPS, la qualité de ses rapports avec les directeurs départementaux comme avec moi-même, et sa contribution à la programmation de la halle d'athlétisme dans son établissement.

Serge SZARZYNSKI, âgé de 60 ans, fut admis en 1989 au concours d'inspecteur. Il effectua à la DDJS de la Marne, de 1989 à 1991, ses premières années d'inspecteur, avant d'être muté à la DDJS du Pas-de-Calais. En 1995 il prit la direction de la DDJS de l'Indre. En 1998, directeur départemental de la Moselle, il accéda au grade d'inspecteur principal. De 2001 à 2007, il remplit les mêmes fonctions dans le Pas-de-Calais. En 2007 il est promu à la tête de la direction régionale Jeunesse et Sports de Poitiers. Il rétablira notamment, pour le plus grand bien de nos missions, une coopération harmonieuse et efficace entre la DRDJS et le CREPS. En 2009, c'est à lui, plutôt qu'à un cadre issu des affaires sociales ou d'un autre ministère, que l'on confiera la mission de préfigurer les DDCJSCS dans sa région. C'est donc tout naturellement que lui sera confiée la direction de la DDJSCS du Pas-de-Calais en 2010. Ce n'est pas un poste de tout repos. Il est en effet le premier concerné par toutes les difficultés inhérentes à l'afflux des migrants dans la zone de Calais. Le nombre d'années (il a été prolongé au-delà de 5 ans) qu'il a effectuées à ce poste, et la légion d'honneur qui lui a été attribuée témoignent de la considération des plus hauts responsables pour la façon dont il a accompli sa mission. Nommé directeur régional adjoint de la DRJSCS du Grand Est en juin 2017, il préféra très vite revenir dans les Hauts-de-France, comme chargé de mission auprès du DRAJES.

Né en 1940, **Maurice BREYSSE** fut instituteur dans le Vaucluse, à Suzette puis dans un quartier d'Orange. Ses goûts et ses aptitudes justifient sa nomination comme conseiller pédagogique en EPS pour la circonscription d'Orange. En 1978, il se présente au concours d'inspecteur et est admissible. Mais ce concours fut annulé, lui faisant perdre le bénéfice de son admissibilité. "A tort", ainsi que le jugea le tribunal administratif, suite au recours des candidats lésés. Il put donc passer l'oral en 1983 et fut inspecteur à compter de cette date. Il fut affecté à la DDJS des Hautes Alpes. En 1987, le directeur départemental du Vaucluse, seul inspecteur alors en poste dans ce département, étant dans l'impossibilité de remplir sa mission, on lui demanda de prendre la responsabilité de cette DDJS. En 1988, sa position, qu'il avait assurée à la satisfaction générale fut renforcée car il put être nommé directeur départemental du Vaucluse, poste qu'il exerça avec succès jusqu'à son départ en retraite, en 1994. Doté de grandes qualités humaines, il avait une remarquable faculté de rassembler et de faire travailler ensemble non seulement les membres de sa direction, mais aussi les élus et les responsables administratifs ou associatifs avec lesquels il était en contact. Après son départ en retraite, il fut la cheville ouvrière de nombreuses rencontres amicales entre membres actifs ou retraités en PACA.

Né en 1947 à Gabès, **Gérard DAKNOU** passa son enfance, jusqu'en 1956, dans la Tunisie, alors française. Ses parents s'installèrent alors dans le midi de la France, et il y fit ses études. En septembre 1975, il fut nommé agent comptable du CREPS de Reims. Il pensait n'y passer qu'un an. Il y resta plus de 36ans et y accomplit toute sa carrière. Le CREPS était alors dans de vieux locaux incommodes, rue de Sillery. Ce n'était pas particulièrement attractif. Ce n'est que dans les années quatre-vingt qu'il bénéficia d'une implantation plus fonctionnelle à Bézannes. Pourtant il réussit à se faire une place de choix en misant sur la qualité de l'accueil. Sa table était réputée pour valoir, quand le besoin s'en faisait sentir, celle des meilleurs restaurants du département. Quand un examen ou un concours était organisé au CREPS, tout était fait pour que le jury ait les meilleures conditions de travail. Il en allait de même des stages qui s'y déroulaient. A cet égard, le rôle de Gérard était capital. Tout le monde sait combien, bien plus que pour un établissement scolaire, les adaptations à l'imprévu que nécessite l'action de nos services rendre difficile la conciliation entre le respect de la règle comptable et l'efficacité de l'action, et combien l'agent comptable peut être perçu comme paralysant. Or, sachant faire preuve d'imagination et de diplomatie, s'efforçait constamment de faire respecter la règle tout en la mettant au service de l'action. C'est ce qui l'a conduit, au fil des années, à développer avec la plupart des inspecteurs qu'il a côtoyés, des liens de reconnaissance, de considération, de coopération et d'amitié.

C'est pourquoi, utilisant une disposition qui permet à notre section des retraités

d'admettre en son sein des fonctionnaires appartenant à un autre corps que celui des inspecteurs mais unis avec eux à un tel point, a décidé à l'unanimité de le coopter lors du congrès de Reims , il y a douze ans.

Né en 1949, **Gérard ARLEN** était, après ses études d'éducation physiques, à la DRJS de Clermont-Ferrand quand il se présenta, et fut admissible au concours d'inspecteur de 1978. Mais ce concours fut annulé, lui faisant perdre le bénéfice de son admissibilité. "A tort", ainsi que le jugea le tribunal administratif, suite au recours des candidats lésés. Il put donc passer l'oral en 1983 et fut inspecteur à compter de cette date. Il fut affecté à la DDJS du Val-de-Marne, que je dirigeais à l'époque, chargé de la formation professionnelle, des centres de vacances et de loisirs. Je pus apprécier sa profonde honnêteté (jamais ses engagements politiques n'avaient la moindre incidence sur son attitude à l'égard de ses différents partenaires), sa bienveillance, son égalité d'humeur, et son humanité. Je le retrouvai en 1986 au ministère alors qu'il était conseiller technique au cabinet de BERGELIN. Nous nous retrouvions dans des déjeuners rapides, temps de paix où nous laissions à l'écart nos préoccupations professionnelles réciproques. En 1987, il prend la direction du CREPS de Montry. Après 20 ans d'une conduite rigoureuse mais quelque peu autocratique, il suscite dans cet établissement, un esprit et une cohésion du personnel qui seront particulièrement utiles dans la période difficile qu'ils vont vivre. En effet, la suppression du CREPS est programmée. Dans ce contexte, d'une part il saura conserver autour de lui une équipe soudée et motivée, d'autre part, par ses démarches et son engagement, il contribuera largement au maintien du CREPS à Montry. En 1994, il accède au principalat. En 1995, il devient directeur régional adjoint en Auvergne, ce qui le conduit à diriger dans les faits la DDJS du Puy-de-Dôme. De juillet 2003 à décembre 2010, il sera directeur départemental de la Drôme, poste dans lequel il terminera sa carrière. La retraite n'interrompra pas son engagement associatif. Il était président d'honneur du Cercle de tir sportif de Bourg-les-Valence, association dont il avait été trésorier de 2010 à 2012.

Jean-Marie GROLLIER était CTR d'athlétisme à la direction régionale de Grenoble quand il réussit le concours d'inspecteur, en 1984. Après son année de stage à la DDJS de Savoie, il fut affecté à la DRJS de Grenoble, avant de retrouver la Savoie quand, en 1988, un poste d'inspecteur y fut disponible. Il accomplit dans ce poste, jusqu'à son départ en retraite la quasi totalité de sa carrière d'inspecteur, si l'on excepte son passage au centre national du ski de fond. Très attaché à sa région et tout particulièrement à sa commune de La Chapelle Blanche, il avait, après sa retraite, suivi des formations aux différents massages thaïlandais et au yoga thaïlandais dans des écoles de Bangkok, et il y dispensa cette activité douce jusqu'à la fin de sa vie.

La deuxième partie de notre assemblée générale, consacrée à la situation de notre corps, et plus généralement de notre Maison et de ses valeurs, a été infiniment plus animée et plus passionnée.

En effet, loin de vivre repliés sur eux-mêmes, nos collègues retraités ont des engagements dans la vie sociale multiples et variés. Dans la continuité de la vie professionnelle et de l'engagement militant qui ont été les leurs, nos retraités ont bien des occasions de s'investir. Ainsi certains exercent des mandats municipaux, d'autres assument des responsabilités associatives, quelques uns se consacrent à la réflexion et à l'écriture.

Rien donc de ce qui se passe dans la vie publique ne peut donc les laisser indifférents, a fortiori pour ce qui a trait à notre secteur d'activités.

L'année passée a été marquée par la prééminence et par l'avancée des dossiers corporatifs vous concernant. Sur ce sujet, les retraités sont passablement décrochés, en partie par ce qu'ils sont moins concernés par ce problème, mais surtout parce qu'on a recours à des dispositifs incroyablement compliqués, et qui font appel à une conception de la fonction publique très différente de celle qu'ils ont connue, et à laquelle ils restent attachés.

Ces réussites corporatives illustrent la considération acquise par notre syndicat auprès des autorités administratives. Certes, avec la perspective des jeux olympiques de Paris, nous bénéficions, jusqu'en 2024 mais pas au-delà, d'un courant porteur, Mais surtout, c'est à son attitude à la fois responsable et critique vis-à-vis du SNU, à sa fiabilité dans l'action comme à la pertinence de ses suggestions, que le SEJS doit sa crédibilité.

Mais le SNU, qui est la raison essentielle de votre crédibilité syndicale, est également la cause première de votre tourment. Vous êtes en effet dans la pire des situations. Dans l'histoire de notre ministère, il nous est souvent arrivé de réaliser des coups géniaux sur des bouts de ficelle. Constatant cette réussite, notre administration centrale décidait de les généraliser et d'en faire un système. Or un système ne fonctionne jamais sur des bouts de ficelle.

Grâce à votre capacité d'adaptation et votre sens de l'improvisation, vous avez réussi à mener à bien les stages de cohésion programmés. Mais, quand il s'agit d'en multiplier le nombre, comme l'entend le gouvernement, la débrouillardise ne suffit plus. Il faut disposer de structures d'accueil (hébergement, équipes d'encadrement, transports...) relativement pérennes qu'il est indispensable d'organiser et de mettre en place. Mais là où l'organisation est indispensable, le ministère continue à agir dans l'improvisation, ce qui ne peut que finir très mal.

On ne peut qu'être frappé par la façon incohérente, et en tous points inachevée, dont est conduit ce projet de SNU: incertitude quant à sa dimension

(service obligatoire pour toute une classe d'age, ou simplement facultatif ?); impréparation dans l'organisation nécessitée par la montée en charge programmée du nombre des stages de cohésion; aucune action de communication expliquant le sens du SNU, afin de le rendre populaire (ou tout simplement acceptable) par les jeunes qui devront y participer; rien surtout sur ce qui est présenté comme l'essentiel: l'engagement des jeunes, la façon de les y amener, de le faciliter, de le reconnaître et d'en valoriser les acquis, allant même, pour certains d'entre ces jeunes, du bénévolat le plus total au professionnalisme le plus intégral.

On peut se demander s'il y a un pilote dans l'avion.

Je ne doute pas de votre capacité à faire évoluer, comme vous l'avez déjà fait, le ministère vers un mode d'organisation plus cohérent, car sinon l'échec pour le gouvernement sera inéluctable et patent. Mais jusqu'où et à quel prix ?